Zeitschrift: The Swiss observer : the journal of the Federation of Swiss Societies in the UK

Herausgeber: Federation of Swiss Societies in the United Kingdom

Band: - (1929)

Heft: 389

Artikel: Dernières conversations de Sainte-Hélène

Autor: A.L.D.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-688425

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et rapporteront à Vevey à la grande commission qui siègera trois à quatre jours, peut-être plus.
lais fédéral, la gestion des différents département

* * *

DANS LA MEDECINE.—Nous apprenons que M. le Dr. Charles Waegeli, un enfant de La Chaux-de-Fonds, privatdocent de gynécologie, a été nommé président local de la commission fédérale des examens de médecine du siège de Genève.

* * *

UN CITOYEN SUISSE GRAVEMENT LESE AU CHILI.—Le rapport de gestion du département politique dit que des négociations sont encore en cours avec le Chili au sujet de l'indemnité à payer à un ressortissant suisse M. Charles Bolomey pour le tort que lui a causé la mort de son fils Alfredo et les blessures reçues par son fils Carlos, ainsi qu'à titre de dédommagement pour le pillage de ses biens.

En effet, à la suite d'une contestation au sujet d'un droit de propriété, une banque chilienne obtint des autorités le concours d'un détachement de carabiniers pour expulser Charles Bolomey du domaine où il était établi depuis 1906 à Pellahuen, province de Malleco. Le 2 juillet 1927, un détachement commandé par un lieutenant envahit la demeure de Bolomey, fit, sans provocation de la part des habitants, usage de ses armes, tua le jeune Alfredo Bolomey, blessa grièvement son frère aîné Carlos et se livra au pillage de la propriété.

Ce drame fit l'objet de nombreuses démarches du consulat de Suisse à Valdivia et de représentations diplomatiques du ministre de Suisse à Buenos-Aires, également accrédité au Chili.

Fin décembre 1928, la cour martiale de Valdivia a condamné le lieutenant fautif pour homicide d'Alfredo Bolomey à 5 ans de prison auxquels s'ajoutera un emprisonnement de 541 jours pour lésions corporelles causées à Carlos Bolomey.

QUOTATIONS from the SWISS STOCK EXCHANGES

Bonds.	Mar. 25	Apr. 2
	%	%
Confederation 3% 1903	83.60	83.50
" 5% 1917, VIII Mob. Ln	101.05	101.25
Federal Railways 3½% A—K ...	87.10	87.25
" " 1924 IV Elect. Ln.	102.00	102.50

Shares.	Nom.	Mar. 25	Apr. 2
	Frs.	Frs.	Frs.
Swiss Bank Corporation	500	813	815
Crédit Suisse...	500	941	955
Union de Banques Suisses... ...	500	707	702
Société pour l'Industrie Chimique	1000	3440	3460
Fabrique Chimique ci-dev. Sandoz	1000	4680	4700
Soc. Ind. pour la Schappe	1000	4310	4350
S.A. Brown Boveri	350	560	570
C. F. Bally	1000	1405	1390
Nestlé & Anglo-Swiss Cond. Mk. Co.	200	842	847
Entreprises Sulzer S.A.	1000	1260	1260
Comp. de Navig'n sur le Lac Léman	500	517	510
Linoleum A.G. Giubiasco	100	338	343
Maschinenfabrik Oerlikon	500	845	845

DERNIERES CONVERSATIONS DE SAINTE-HELENE.

NAPOLEON 1er ET LA SUISSE.

Bien que ce ne soit plus que de l'histoire lointaine, ces conversations, que Monsieur Ernest d'Hauterive nous présente dans la "Revue des Deux Mondes" et qui avaient été précieusement conservées par le Gd. Maréchal Bertrand, ne manquent pas d'intérêt pour nous Suisses. Dans sa retraite forcée où le sort ingrat de la défaite militaire l'oblige à finir ses jours, l'Empereur songe à l'influence que sa famille peut encore exercer dans le monde. Les 22, 24, 25 et 26 avril 1821, donc quelques jours avant sa mort, l'Empereur commentant son testament devant le Gd. Maréchal Bertrand et parlant de sa famille et des pays où celle-ci devrait, à son avis, s'établir et y gagner de l'influence, mentionne la Suisse à plusieurs reprises. Nous croyons intéresser les lecteurs du *Swiss Observer* en reproduisant ici la partie des commentaires ayant trait à notre pays.

A propos de son fils, l'Empereur estime "qu'il était naturellement placé en Autriche, etc., mais que s'il était forcé de quitter l'autriche, la Suisse paraissait être le pays où il pouvait le plus convenablement se fixer, qu'il devait se faire inscrire sur le livre d'or des oligarques de Berne ; que celà valait mieux que l'Amérique, que c'était toujours une grande affaire de changer d'hémisphère et de climat."

Au sujet de sa famille, il est longuement question d'Italie, mais la Suisse a sa part d'attention comme on va le voir des commentaires suivants que nous reproduisons textuellement. Voici comment l'Empereur s'exprime :—

"Que sa famille ne pouvait s'établir que dans une théocratie comme Rome ou dans une république comme la Suisse, qui avait une certaine consistance et une force suffisante pour faire respecter son indépendance, au lieu qu'à Lucques on n'avait pas réellement de protection ;

"qu'en se faisant oligarque de Berne ou d'un autre canton, on était indépendant, on ne devait rien à personne ; que là les membres de sa famille pouvaient conserver leur dignité ;

"que si le prince Jerôme (Roi de Westphalie) parce que sa femme était protestante, ne voulait pas venir à Rome, il pouvait s'établir en Suisse ; que Trieste était un pays borgne ; qu'on serait flatté et content de le voir à Berne ; qu'il pouvait y porter 5 ou 6 millions, qu'on ne savait pas s'il n'en apporterait pas 40 ; qu'en tout pays et en Suisse surtout on était bien aise de voir arriver de l'argent ; que là il pouvait être indépendant ; qu'il fallait se faire inscrire sur le livre d'or, mais qu'il devait faire son arrangement d'avance et ne pas manquer à celà ; qu'il devait s'allier par ses enfants aux principales familles du pays ; que sa fille ou celle de Joseph (Roi de Naples) pouvait épouser le jeune Wateville, l'officier d'ordonnance ; que Berne était préférable à tout autre canton, que c'était le principal ;

"qu'il ne savait pas si, ses enfants étant catholiques, cela ne serait pas un obstacle pour Berne ;

"que dans ce cas il pourrait s'établir dans un autre canton, Zurich ou Fribourg, que cependant il fallait tâcher que ce fût Berne avant tout ;

"qu'il pouvait avoir une maison de campagne sur le lac de Genève, de Neufchâtel ou de Zurich, ou dans le pays de Vaud où on parlait français, à douze lieues de sa résidence ; qu'il y avait des positions très agréables et de belles habitations toutes construites, des propriétaires ayant 60 mille livres de rente ;

"que Genève même était une ville agréable où tout le monde parlait français ; qu'on pouvait être Magnifique de Genève ; que c'était beaucoup de ne dépendre et de n'avoir d'obligation à personne ; que cette situation était la seule qui convint à sa famille.

"Reine Caroline.—Que si la reine Caroline ne pouvait être à Rome, à cause du voisinage de Naples et que sa sûreté y fût compromise, elle devait s'établir en Suisse et dans un autre canton que Jérôme, à Zurich ;

"que tout ce qu'il avait dit à Jérôme s'appliquait à la reine Caroline, tant sur la manière d'établir ses enfants, que pour les maisons de campagne ; qu'ils pouvaient ainsi s'emparer des principales familles de la Suisse.

"Joseph.—Que Joseph étant établi en Amérique, s'y plaisait peut-être et désirerait s'y fixer ; qu'alors il préférerait naturellement y établir ses filles pour les avoir près de lui ; qu'il n'y avait guère là que des négociants ; que cependant il y avait quelques familles, telles que les Washington, les Jefferson, qu'il pourrait avoir dans sa famille un président des Etats-Unis ; que c'était une république et que cela était admissible ;

"que cependant il préférait Rome pour Joseph et qu'il y établit ses filles pour les raisons déjà dites ;

"que si cependant il ne pouvait s'établir à Rome, il pouvait le faire en Suisse ; qu'il préférait la Suisse à l'Amérique ;

"qu'il y serait bien, que tout ce qu'il avait dit relativement à Jérôme et à la Reine s'appliquait à lui ; alors qu'ils seraient maîtres de la Suisse et qu'ils auraient certainement un landamman ;

"Qu'il fallait que Madame comprît bien celà; qu'elle promit 300,000 francs à chacun de ses petits-enfants qui s'établiraient à Rome en Suisse ; qu'ils pouvaient ainsi, avec une vingtaine de mariages, s'emparer de Rome et de la Suisse."

D'après les renseignements que nous avons pu nous procurer à Berne, de sure et obligeante source, le jeune Wateville, officier d'ordonnance dont l'Empereur parle, est selon toute probabilité, le fils de l'avoyer de Watteville de Landshut. Le père avait été assez fréquemment en relations avec l'Empereur, étant l'auteur de la constitution donnée par Napoléon à la Suisse (Mediationsverfassung). Il a reçu de beaux cadeaux de Napoléon. Le fils avait d'abord été officier dans la garde prussienne. Après 1806, son père le fit passer au service de Napoléon. Il servait dans la cavalerie de la garde et fût effectivement officier d'ordonnance. L'Empereur oubliait cependans que Watteville qui appartient à la branche de famille qu'honore Madame Paravicini, l'épouse de notre distingué Ministre, mourut à la retraite de Russie en 1812. L'uniforme de Watteville est déposé au musée historique de Berne et son portrait retrouvé chez MM. Tscharner du Morillon également à Berne.

On se rend compte en lisant ces précieux commentaires dans la "Revue des deux Mondes" que Napoléon était soucieux de voir sa famille reprendre de l'ascendant au moins en Europe. A la vue des méfaits du chauvinisme économique, des multiples difficultés entravant le développement industriel et commercial, qui ne sont que le résultat inévitable de la pléthore de nations, il est permis de se demander si une hégémonie napoléonienne ne nous eut pas été plus bienfaisante ! Le jeu de l'évolution ne nous eut-il pas donné par la suite une constitution satisfaisant les plus ardents fédéralistes, tout en comblant les voeux de ceux qui rêvent encore d'Etats-Unis d'Europe, et faisant de Genève, sinon le siège de la Société des Nations, du moins la Washington eurépéenne ! A.L.D.

A SWISS SOCIAL EXPERIMENT.

(From the *Irish Statesman*.)

At the present time, when the economic situation is agitating governments, and the solution of the unemployment problem is a pressing need, it might not be inappropriate to consider a scheme which has proved so successful, from a reconstructive and economic standpoint, viz., the agricultural penal colonies of Switzerland. In these it is possible for unemployed ex-prisoners to find work, and men who have committed a crime against society have the opportunity of engaging in an occupation which is healthy, and uses their bodily strength, and enlarges their knowledge. To many of these this time of instruction and work on the land has become the turning point, and laid the foundation of a new, honourable, and active life.

The following is a brief account of the development of the penal colony at Witzwil, situated on the borders of Lake Neuchâtel, taken mostly from pamphlets and reports printed in the workshops of the colony, from which is also issued a monthly journal—part in German and part in French.

This farm colony is the result of the work of prisoners and unemployed on land acquired thirty-seven years ago by the Canton of Berne. In 1895, when the necessary buildings were completed, the management was taken over by Director Otto Kellerhals, with thirteen officials, and eighty men; the number of men soon increased to two hundred and fifty, and later to four hundred.

The estate consisted of about 2,000 acres of land, the greater part of it—more than four-fifths—being pure turf (peat) soil. The sale of turf in one of the war-time years amounted to £4,000 ; now it is used almost entirely in the kitchen and for heating the establishment, and cutting it gives useful occupation for slack times.

One of the first considerations in preparing the moorland for cultivation had to be the carrying out of a drainage scheme, as the turf soil contains a considerable amount of water. Whilst the cultivation of vegetables in fields is successfully carried out in a well manured turf soil, for garden vegetables, and especially for the extensive cultivation of asparagus, sandy soil near the lake is used. This soil must be made richer by manuring it a great deal ; and, in order to do this, an experiment was made, in which the sweepings of the streets in the town of Berne were used, with astonishingly good results.

The yearly increase in the products marketed is the best proof of the success of the agricultural work in the Colony. In the first year—1895—the sales of livestock, crops, etc. amounted to £1,630, and in 1924 to £47,800, the intervening years showing a steady increase, with the exception of the years of the war and the two following, when, in 1918, the sum of £61,200 was reached. The Colony is not only self-supporting, but all costs of improvements have been covered by the work carried on in the Colony, and no extra funds have been required.

The extent of these improvements and buildings is shown by the fact that the estate, which cost about £73,500, including the first buildings for eighty prisoners and staff, is now valued at about £200,000. At present five hundred people live on the Colony, and the buildings to accommodate this increase, besides workshops and farm buildings, were put up by the prisoners and staff. In addition to this, the institution has a deposit of £68,000 to its credit at the State bank.

A factor contributing to the economic success of the Colony is that the guards work as foremen, thus earning their salaries, and making the best use of unskilled labour. There are some fifty officers who work with the four hundred men. Work is done in the modern way, using machinery, but now that there is not so much building to be done, more labour is available than is actually required, and it is a tribute to the efficiency of the management that, even in these circumstances, several thousand pounds are regularly paid to the State for rents, taxes and interest, and small cash payments are made to prisoners—these amounting to £1,134 in 1927.

In opinions which I have heard expressed at Geneva and elsewhere, the unprecedented success of the Witzwil enterprise, both moral and economic, is largely attributed to the personal influence and ability of the director and his wife.

The transformation of the uncultivated land into fruitful fields and meadows was carried out through labour which, at the same time, proved a means of instruction to the men. Besides the farm work, there were the drainage scheme, the making of roads, buildings, electrical requirements, etc., and the following trades are taught on the Colony : Blacksmiths' and ironwork, shoe and bootmaking, bookbinding, basket-making, carpentry, painting and masons' work.

The industrial work is for the use of the Colony, or other Government institutions, between which there is a systematic exchange of products.

Every opportunity is offered to the occupants of the institution to acquire fresh knowledge and to enlarge their already existing capabilities. A large majority of the prisoners willingly placed their knowledge and abilities at the disposal of the institution. This active co-operation of the inmates also proves that the highest aim, namely, to make as many of them as possible into useful men, can be realised in this way.